

Procès-Verbal AG du 6 Avril 2019

Présents

Adhérents et usagers :	33 personnes
Salariés :	9 salariés
	2 intervenants : Nicolas GAZEAU (Manga) et Violette DEBIEN (Gym Douce et Respiration)
Partenaires :	Sébastien REYNIER (MSA Dordogne-Lot et Garonne, Président de l'échelon Local de Champagnac de Belair)
Elus :	Marie-Pascale ROBERT-ROLLIN, Conseillère Départementale
Autres :	Laëtitia CHAMBORD, Commissaire aux comptes

Total : 47 personnes

Excusés : M. Guillaume HABENS, directeur des FRANCAS, M. Cyril LASCOMBE, Président des FRANCAS, Mme Laure MARTIN, Unité Territoriale de Ribérac, Mme Pascale MARTIN, Présidente de l'association Femmes Solidaires, M. Jean-François FRUTTERO, Président de la MSA Dordogne Lot et Garonne (représenté par M. REYNIER), Mme Laëtitia CHAUME, Unité Territoriale de Ribérac, Mme Janet CINTAS, élue déléguée à la culture du PNR Périgord Limousin, Mme Stéphanie POUPLIER, chargée de l'action culturelle du PNR Périgord-Limousin, Mme Monique RATINAUD, maire de Brantôme, M. Alain Ouiste, Maire de Mareuil et représentant de la CdC Dronne et Belle, Mme Saskia HOLLAND, Conseillère municipale à Mareuil, Mme Ingrid GALANTE, membre du Conseil d'Administration, Mme Elisabeth DUTERTRE, Trésorière Adjointe, M. Jeannick NADAL, Conseiller Départemental, Mme Sandrine PASSIGNAT, CdC Dronne et Belle, M. Ousmane KA, DDCSPP.

Pouvoirs : 21 pouvoirs

DÉROULÉ DE L'AG

Madame **Annie Demeulenaere, Présidente de l'association** ouvre l'Assemblée par la présentation de la liste des excusés.

Elle présente ensuite le **rapport moral** de l'année 2018.

Elle rappelle les difficultés auxquelles a dû faire face l'association en 2018 (baisses de subventions, nouveau mode de calcul de la subvention CNAF...), ainsi que les dispositifs mis en place dès la fin de l'année afin d'alerter les partenaires et de trouver des solutions : une **commission de veille** dans le cadre du schéma départemental de l'animation de la vie sociale, un **DLA** (dispositif local d'accompagnement) avec le Cabinet SETSO de Limoges, et un **Zoom RH** prévu en 2019.

Le **rapport d'activités** est présenté sous forme d'un film d'environ 8 minutes.

Une frise exposée dans la salle présente les activités prévues en 2019. Elle sera ensuite affichée dans les deux centres.

Le **rapport financier** est présenté par la directrice.

- **Le Rapport financier avec** commentaires, les comptes de résultat sont remis aux participants et présentés également de manière graphique plus lisible. Pour ceux qui souhaitent plus de détails, tous les comptes sont à disposition.

- o Rappel : Le Ruban Vert est une seule association qui gère deux centres sociaux avec chacun un agrément CAF, ce qui permet une proximité entre actions et habitants. Ces agréments impliquent des obligations minimum dans le fonctionnement et la qualification des salariés.
- o Explications sur les **charges** : peu de variation :

- les charges de personnel sont fixes.
 - le Ruban Vert loue ses locaux à des propriétaires privés, ce qui génère une charge importante ; cela reste un cas particulier, les centres sociaux étant habituellement hébergés par des collectivités.
- o Explications sur les **produits** :
- Contexte général de baisse des subventions :
 - Baisse des subventions de l'Etat (Arrêt des contrats aidés).
 - Baisse des subventions de la CAF.
 - Baisse des subventions des collectivités locales.

La collectivité locale participe au financement de l'association à hauteur de 30%, Le Ruban Vert recherche les 70% manquants dans d'autres institutions (Etat, MSA, Fondations, Département, CAF, PNR, mécénat, etc). Il est précisé que les appels à projets d'aujourd'hui financent essentiellement des intervenants extérieurs. L'accompagnement des habitants et la coordination des projets ne sont pas pris en compte. Il s'agit d'un réel choix pour un territoire, car la richesse créée par une association n'est pas visible immédiatement.

Rémunération des services (compte 70) : il s'agit des participations des usagers, et « ventes » de l'association.

- L'association fonctionne essentiellement grâce à :
 - L'économie publique (subventions, ligne 74)
 - L'économie du don (lignes 75400, 87100 mise à disposition de locaux et 87200 mise à disposition de personnes / bénévolat)

→ Le chiffre principal à retenir est le déficit de 2018 **qui s'élève à 27908,13€** (contre 998.79€ en 2017).

Madame Morissonneau donne des explications sur le bilan de l'association. Des graphiques sont présentés aux adhérents mettant en avant l'évolution entre 2016 et 2018.

On constate une forte baisse du fonds associatif et donc de la réserve de trésorerie. En 2016, Le Ruban Vert avait devant lui l'équivalent de 82 jours de trésorerie, contre 56 en 2018, ce qui représente moins de deux mois.

Ces chiffres posent la nécessité de se pencher sur l'avenir de l'association, et de l'anticiper : deux centres sociaux sur le territoire avec des moyens supplémentaires ? un seul ? lequel ? quelle intervention de proximité ? Il s'agira d'un choix collectif issu de la volonté des habitants, des collectivités locales et des institutions s'il y a des possibles, mais dans la situation financière immédiate des réductions de lieux, de personnel, donc des licenciements. Des simulations seront préparées pour être mises en débat.

La Commissaire aux Comptes, **Madame Laëtitia CHAMBORD du cabinet In Extenso** rappelle que sa mission est de vérifier l'utilisation des financements dans le cadre prévu par la loi ; il s'agit d'une obligation légale pour toutes associations qui reçoivent plus de 153000€ de subventions publiques.

Madame CHAMBORD souhaite attirer l'attention sur le fonds associatif qui sera amputé du déficit, et en prévision de reconduction l'année suivante. Elle précise que les problèmes de trésorerie se feront sentir avant l'inscription au bilan.

Madame Laëtitia CHAMBORD présente son audit : les comptes de l'association sont certifiés sincères.

Pas de question de l'assemblée.

Madame Morissonneau poursuit avec la présentation du budget prévisionnel 2019 :

- Les charges sont stables
 - A noter une légère hausse des charges de personnel dues aux augmentations légales (revalorisation du point, évolution des qualifications...).
 - Une augmentation des dépenses liées aux achats (compte 60) et services extérieurs (compte 61) qui correspondent à l'entretien des véhicules et aux locaux (loyers, chauffages, assurances, fioul, entretiens divers...) est prévue.
 - Une vigilance particulière sera apportée aux impayés et pertes sur créances irrécouvrables, dans la continuité du travail amorcé ces dernières années.
- La projection des produits laisse apparaître :

- o Les comptes 74 totalisent 400687€ de subventions déjà connues. La ligne 7483 montre 38329€ qui resteront à trouver auprès d'autres financeurs afin d'équilibrer le budget. Si ces fonds ne sont pas trouvés, le déficit se reproduira en 2019 et la totalité des actifs du bilan sera absorbée.

Questions de la salle :

- o Que sont les « travaux et façons exécutés à l'extérieur » ? Il s'agit d'une appellation de la CAF pour désigner tout ce qui concerne les coûts des activités et sorties culturelles (comptes 62820 et 62821).
- o A quoi correspondent les dépenses « Télécommunications » (ligne 6263) ? Il s'agit des abonnements Internet, et des lignes téléphoniques des deux centres sociaux, qui comprend notamment un abonnement avec un standard téléphonique pour Mareuil, ainsi que deux abonnements mobiles pour les animateurs...

Il est nécessaire à ce stade d'alerter les adhérents, usagers et habitants sur la situation financière de l'association, et rechercher des solutions si l'on veut maintenir l'existence des deux centres sociaux. Le problème étant le fonctionnement de base (locaux et personnel), car les projets qui se mettent en place ne sont maintenus que lorsqu'ils ont trouvé un financement (intervenants, sorties, vacances, spectacles, etc...)

Le rapport d'orientations est présenté par Madame Christine SUISSE, vice-présidente de l'association. Elle insiste sur la nécessité d'une réflexion collective et partagée, où chacun habitants (usagers et adhérents), partenaires financeurs (élus et institutions) et équipe bénévoles-salariés pourra prendre sa part de propositions, de décisions quant au devenir de l'association.

Questions/débats dans la salle :

→ Avons-nous essayé de négocier les loyers avec les propriétaires des bâtiments ?

Réponse : C'est une piste qui peut être revue mais déjà évoquée : les propriétaires ne sont pas des « philanthropes » ; ils gèrent des sociétés et ont des charges fait remarquer une habitante ; Madame MORISSONNEAU précise également qu'un travail est en cours avec la collectivité afin de bénéficier d'un accueil dans des locaux publics (pôle enfance-jeunesse) mais probablement pas avant 2021. Elle rappelle également que jusqu'en 2017 des locaux à Brantôme étaient mis à disposition par la commune, mais que ce bâtiment ne répondait pas aux exigences de l'agrément centre social de la CAF en terme d'accueil du public, le choix a donc été de se tourner vers un propriétaire privé afin d'assurer la continuité du Centre Social.

→ Les agios et frais bancaires sont-ils négociés avec les banques ?

Réponse : l'association est cliente de deux banques différentes, avec lesquelles les frais bancaires sont négociés tous les ans. Par ailleurs ces établissements financent certains projets ou certaines acquisitions par le biais de leurs fondations.

→ Une habitante pose la question des financements participatifs via les cagnottes en ligne (Helloasso).

Comme les dons et mécénats privés dont l'association a bénéficié les années précédentes, il s'agit de solutions immédiates, qui apportent un soutien mais ne permettent pas de pérennité sur le long terme. Il s'agit cependant d'une piste de travail envisageable.

→ Pourquoi ne pas vendre les films qui ont été réalisés par l'association ? il s'agit de court terme également.

Conclusion : en 2019 l'association, conjointement avec les habitants, les élus et ses partenaires, devra effectivement se questionner sur son utilité sociale, ce qu'elle a produit pendant 20 ans (anniversaire en 2020), faire des choix : fermeture de l'un des deux centres sociaux, ou bien transformation de l'un des centres sociaux en EVS (espace de Vie Sociale), quel rayonnement territorial des actions ?

Votes :

- Vote du rapport d'activités **à l'unanimité.**
- Vote du rapport financier **à l'unanimité** avec affectation du déficit de **27908,13€** en report à nouveau sur les fonds associatifs **à l'unanimité.**
- Vote du budget prévisionnel **à l'unanimité.**

Elections :

- Tiers sortant 2019 :
 - o Ingrid GALANTE
 - o Françoise DOUX, Démissionnaire
 - o Jean-Marie GAUDOUT
 - o Bernadette VAN DEN DRIESCHE

- o Annie DEMEULENAERE
- o Sophie DUCQ, Démissionnaire
- o Muriel GARAICOECHEA - Membre associé - Collège de Mareuil

- Démissionnaire (hors tiers sortant) :
 - o Arthur SASSIER

- Candidats :
 - o Pascale DALLE-CUISINIER
 - o Jacqueline LACHAUD
 - o Manuel MOURANY – Membre associé : Directeur de l’EHPAD de Champagnac de Belair

Le Conseil d’Administration est élu à l’unanimité, les nouveaux administrateurs et les réélus sont :

Composition du CA :

- | | |
|-------------------------------------|--|
| o DEMEULENAERE Annie | o GARAICOECHEA, Collège de Mareuil |
| o SUISSE Christine | o HOSPITALIER Antoine, Histoire 2 Voir |
| o MARTINET Monique | o MOURANY Manuel, EHPAD de Champagnac |
| o DUTERTRE Elisabeth | o CHABREYROU Olivier, CdC Dronne & Belle |
| o CAUWEL Danielle | o COUVY Jean-Paul, CdC Dronne & Belle |
| o DUVERNEUIL Edith | o FAGETE Jean-Claude, CdC Dronne & Belle |
| o SOLAS Fanny | o HOLLAND Saskia, Mairie de Mareuil |
| o VAN DEN DRIESSCHE | o NADAL Jeannik, Conseiller Dptal |
| o Bernadette | o OUISTE Alain, CdC Dronne & Belle |
| o FUHRY Dominique | o PASSIGNAT Sandrine, CdC Dronne & Belle |
| o GALANTE Ingrid | o RATINAUD Monique, Mairie de Brantôme |
| o GANYAIRE François | o ROBERT-ROLIN Marie-Pascale, Conseiller |
| o GAUDOUT Jean-Marie | Dptal |
| o PASSIGNAT Alain | o COMBEALBERT Gérard, CdC Dronne & |
| o LACHAUD Jacqueline | Belle |
| o DALLE-CUISINIER Pascale | o FAISSOLE Henri, CdC Dronne & Belle |
| o TARFON Christine | o GOUT-DISTINGUIN, Malaurie, CdC Dronne |
| o DUBUISSON Guillaume, Foyer Laïque | & Belle |
| o DUVERNEUIL Dina, Repair Café | o STEMMELEN Sabine, CdC Dronne & Belle |

Le conseil se réunira le 29 AVRIL pour élire un nouveau bureau.

Immédiatement après l’élection du CA, le spectacle « Cynthia participe » débute. L’Assemblée est invitée à s’interroger sur l’engagement et l’accueil de tous au sein d’un centre social. Le spectacle invite à réfléchir sur : l’épanouissement des habitants, leur responsabilisation, l’expression de tous avec les mots de chacun, le développement de l’imagination collective, l’évolution de la confiance en soi pour chacun...

L’AG se clôture à 12h30 par un verre offert par la Mairie de Saint Pancrace. Le Conseil d’Administration se réunira le 29 avril afin de procéder à l’élection du Bureau de l’association.